

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 2000/187 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA DESAFFECTATION DU BATIMENT D DU COLLEGE GIRAUD SITUE A BASTIA

---

#### SEANCE DU 21 DECEMBRE 2000

L'An deux mille, et le vingt et un décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALFONSI Nicolas, BONACCORSI Jean-Claude, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CHIARELLI Joseph, CICCADA Vincent, CROCE Laurent, FILIPPI César, GERONIMI Jean-Valère, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, LANTIERI Jean-Baptiste, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOSCONI François, MOTRONI Jean, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PATRIARCHE Paul, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RENUCCI Simon, de ROCCA SERRA Camille, ROMITI Gérard, ROSSI José, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VINCIGUERRA Marie-Jean

#### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANTONA Joseph à M. BONACCORSI Jean-Claude  
M. COLONNA Jean-Charles à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. PIERI Pierre-Timothée à M. JALPI Jean  
M. RUAULT Paul à Mme GRISONI Marie-Thérèse  
M. TIBERI François à M. LUCIANI Toussaint  
M. TOMA Jean-Toussaint à M. PATRIARCHE Paul  
M. ZUCCARELLI Emile à M. ALFONSI Nicolas



**ETAIENT ABSENTS : MM.**

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, FELICIAGGI Robert, FERRANDI Jules-Laurent, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GIACOBBI Paul

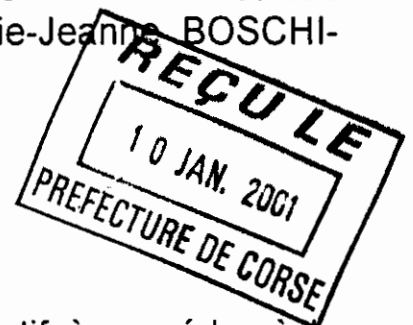
**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission de la Culture, de l'Education et des Affaires Sociales présenté par Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif à procéder à la désaffectation du bâtiment D du Collège Giraud situé à BASTIA (sous réserve que soient préalablement réglés les problèmes liés au logement ou au relogement des services de la Collectivité Territoriale de Corse), selon les deux étapes suivantes :

- Dans les meilleurs délais, compte tenu des démarches nécessaires, pour les locaux non occupés par l'établissement public local d'enseignement ;



- A compter de septembre 2001, pour les parties des niveaux inférieurs constituant la partie à usage éducatif du bâtiment.

## ARTICLE 2 :

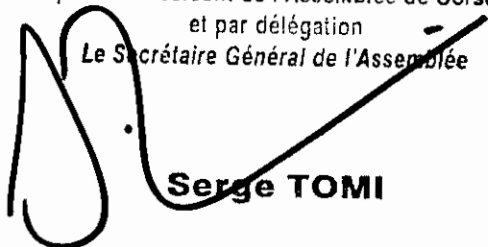
**AUTORISE**, aux conditions spécifiées ci-dessus, le Président du Conseil Exécutif à signer l'avenant au procès-verbal de mise à disposition des biens immeubles du Collège Giraud, figurant en annexe de la présente délibération.

## ARTICLE 3 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 21 décembre 2000

Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

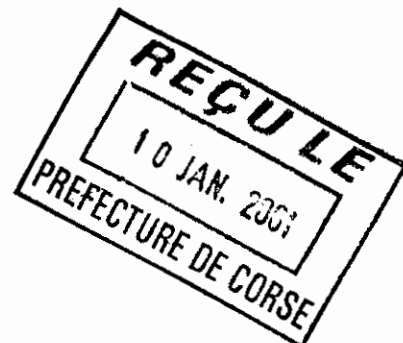


**Serge TOMI**

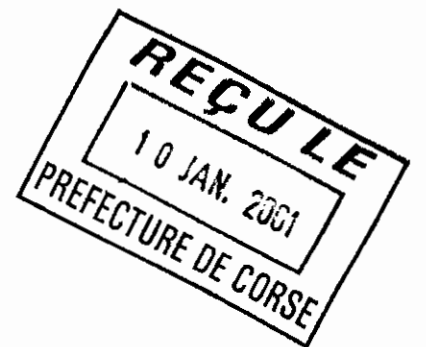
Le Président de l'Assemblée de Corse,



**José ROSSI**



# ANNEXE



## AVENANT AU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES DU COLLEGE GIRAUD

SIGNE LE 25 FEVRIER 1986

- VU- L'application des dispositions de la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 et de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 sur la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
- VU- Le procès-verbal du 25 février 1986 concernant la mise à disposition des biens immeubles du Collège GIRAUD,
- VU- La circulaire interministérielle du 9 mai 1989 relative à la désaffectation et au changement d'utilisation des biens des établissements d'enseignement,
- VU- L'article 51 de la loi n°91-428 du 07 janvier 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,

Entre les soussignés

Monsieur Emile ZUCCARELLI, Maire de Bastia ayant reçu délégation par délibération en date du \_\_\_\_\_ d'une part,

Et,

Monsieur Jean BAGGIONI, Président du Conseil Exécutif de Corse, ayant reçu délégation par délibération de l'Assemblée de Corse en date du \_\_\_\_\_ d'autre part,

Il est convenu :

Que les locaux du bâtiment D du collège GIRAUD seront désaffectés et restitués à leur propriétaire antérieur dès lors qu'ils ne seront plus utilisés par l'EPLÉ dans le cadre de sa mission éducative.

Le présent avenant porte en conséquence :

Dans un premier temps, et au plus tôt compte tenu des délais nécessaires, sur les parties des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, et 7<sup>ème</sup> étages du bâtiment, où sont hébergés des services CDDP, IUFM, DDE et CTC.

Dès la rentrée de septembre 2001, sur le reste des locaux des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux du même bâtiment, où se situent les espaces de préparation et en particulier la cantine, puisque les rationnaires prendront leurs repas au collège Simon VINCIGUERRA.

Date : \_\_\_\_\_

Pour la Commune  
Le Maire

Pour la Collectivité Territoriale de Corse  
le président du Conseil Exécutif de Corse

Monsieur le Préfet de Corse

Emile ZUCCARELLI

Jean BAGGIONI

Jean-Pierre LACROIX



Anh c. 12 1

# Procès-verbal

de mise à disposition des biens immeubles à  
usage scolaire du second degré

En application des dispositions des lois modifiées n° 83-8 du 7 janvier 1983 et n° 83-663 du 22 juillet 1983 sur la répartition des compétences entre les COMMUNES, les DEPARTEMENTS, les REGIONS et l'ETAT, le présent procès-verbal concerne la mise à disposition des biens immeubles du :

Nom de l'établissement : Collège Nationalisé Mixte.

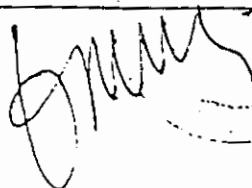
Adresse : 11, bvd Giraud 20 200 Bastia

Par l'Etat, représenté par : M. le préfet, Commissaire de la  
République de la Région de Corse

A la Collectivité nouvellement compétente : REGION DE CORSE  
représentée par : M. le Président de l'Assemblée de Corse

En présence de la Collectivité (co)propriétaire : VILLE DE BASTIA

représentée par : son Maire, Jean ZUCCARELLI



## 1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° d'immatriculation au Tableau Général des propriétés de l'Etat (TGPE) ..... 2 3 0 0 0

N° d'immatriculation au Répertoire National des Etablissements de l'Education Nationale (RNE) : ..... 7 2 0 0 0

N° d'immatriculation SIRENE : ..... 1 9 2 0 1 6 1

Date d'ouverture : ..... jour 15 mois 09 a 1

Capacité théorique : élèves ..... 9 0 0 ..... élèves:

Effectifs réels : externes ..... 6 4 5 ..... élèves

: 1/2 pensionnaires ..... 1 6 2 ..... élèves

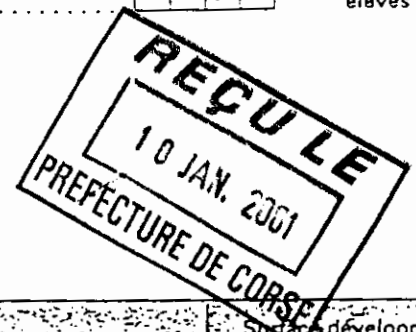
: internes ... dont quatre du Vieux Lycée ..... 1 6 3 ..... élèves

Total ..... 8 7 0 ..... élèves

## 2. CONSISTANCE

2.1. Bâtiments.

2.11. Surface bâtie hors œuvre (m<sup>2</sup>) (1).



	Désignation des bâtiments (fonction principale)	Nombre de niveaux Sous-sol compris	Surface bâtie au sol (emprise)	Surface développée hors œuvre de tous les niveaux
1	Bâtiment 1 Externat	3	480	1440
2	Bâtiment 2 Externat	3	1070	3630
3	Bâtiment 3 Externat	4	1000	4000
4	Bâtiment 4 Internat	7	814	5242
5	Bâtiment 5 Logement	3	119	357
6	Bâtiment Médical. n° 1	2	280	560
7	Gymnase	1	310	
8				
9	Internat : 5599			
10	Externat : 9630			
	15229			
	Total hors œuvre (m <sup>2</sup> )		4073	15539

(1) Hors bâtiments démontables.

2.12. Surface utile des locaux (1).

Désignation des locaux	Nombre de locaux	Surface utile-totale (m <sup>2</sup> )	Désignation des locaux	Nombre de locaux	Surface totale (m <sup>2</sup> )
<b>Locaux d'enseignement</b>			<b>Internat et infirmerie</b>		
Travaux pratiques (sauf ateliers) .....	6	250	En dortoir de <input type="text" value="45"/> lits .....	6	2442
Enseignement et permanence .....	78	3138	En chambres de <input type="text" value=""/> lits .....		
Ateliers des colléges .....	3	200	Infirmerie .....	8	200
Enseignement technologique .....	6	420	Total internat (m <sup>2</sup> ) .....		<input type="text" value="2642"/>
Sections d'éducation spécialisée (S.E.S.) .....			<b>Salles polyvalentes</b> (réunion, restauration, libre-service) ...		<input type="text" value=""/>
Centre de documentation et d'information .....	2	126	<b>Demi-pension avec réfectoire</b> (sans salles polyvalentes) ...	5	<input type="text" value="700"/>
Total enseignement (m <sup>2</sup> ) .....		<input type="text" value="4134"/>	Self : Oui <input type="text" value=""/> Non <input checked="" type="text" value=""/>		
<b>Ateliers industriels des lycées</b>			Administration .....	18	<input type="text" value="500"/>
Atelier 1 .....			Logements .....	9	<input type="text" value="738"/>
Atelier 2 .....			Autres .....		<input type="text" value="4123"/>
Atelier 3 .....			Dégagements : 4509		
Total ateliers (m <sup>2</sup> ) .....		<input type="text" value=""/>	Archives : 66	3 s	114 IDE
<b>Sports couverts</b>			Internat Chauffage	7 s	496 EN+
Gymnase .. 300 + 284 .....	2	584	Lingerie		
Piscine .....			Transfo : 400		
Total sports couverts (m <sup>2</sup> ) ...		<input type="text" value="584"/>	Usages divers 247		
			5222		
			<b>Total utile (m<sup>2</sup>)</b>		<input type="text" value="14130"/>
			Surface développée		

(1) Y compris les bâtiments démontables.

Externat. Surface développée : 9630

Internat. Surface développée : 5271

Dégagement : 328

15229



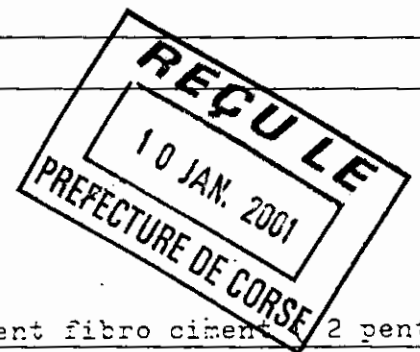
2.13. Surface des bâtiments démontables seuls.

Désignation	Surface totale (m <sup>2</sup> )
Externat .....	
Ateliers .....	
Autres (préciser) .....	
Total (m <sup>2</sup> ) .....	

2.2. Aires non bâties (en m<sup>2</sup>).

Cours de récréation .....	3200
Stationnement et voirie .....	2012
Terrains de sports <i>parcs à ménages</i> .....	2275
Espaces verts .....	
Total (m <sup>2</sup> ) .....	7487 m <sup>2</sup>

2.3. Surface des terrains au cadastre (en m<sup>2</sup>) : 11.560 m<sup>2</sup>



2.4. Nature des toitures (terrasse ou en pente) : Bt B. Vieux Bt. Charpente bois Revêtement fibro ciment 2 pent.  
Autres Bts. Toiture terrasse. Etanchéité. Type multicouche.

2.5. Mode de chauffage : Chauffage central au fuel  
Logements : individuel au gaz (air butané).

### 3. SITUATION JURIDIQUE

#### 3.1. Les terrains.

Propriété de l'ETAT .....

Propriété du DEPARTEMENT .....

Propriété de la COMMUNE ou du GROUPEMENT DE COMMUNES  
(à préciser) Bastia .....

Autres (à préciser) .....

Total ..... 1 0 0

#### Références cadastrales :

ETAT ..... \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT ..... \_\_\_\_\_

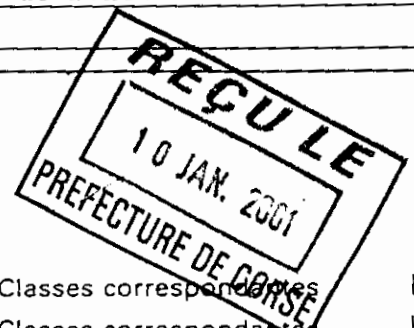
COMMUNE OU GROUPEMENT DE COMMUNES ..... Lieu dit Recipello. Section ANN° 14 14

Autres ..... \_\_\_\_\_

#### 3.2. Les bâtiments.

Convention de propriété jointe en annexe

Propriétaires	Désignation des bâtiments ou parties de bâtiments pour chaque propriétaire
ETAT .....	Bâtiment Internat + logements de fonction Bvd Danesi
DEPARTEMENT .....	
COMMUNE OU GROUPEMENT DE COMMUNES .....	Bâtiment Externat + logements de fonctions Bvd Giraud.
Autres .....	



#### 3.3. Les bâtiments démontables.

Nombre de bâtiments propriété de l'ETAT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nombre de Classes correspondantes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de bâtiments propriété DU DEPARTEMENT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nombre de Classes correspondantes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Nombre de bâtiments propriété DE LA COMMUNE	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nombre de Classes correspondantes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

#### 3.4. Servitudes connues.

Traversée du réseau E.P du quartier sous les bâtiments

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 4. ETAT DES BIENS ET EVALUATION DE LEUR REMISE EN ETAT

### 4.1. Appréciation globale sur l'établissement.

Catégorie d'ouvrage:	Année de réalisation ou de rénovation (si connue)	Etat des biens (*)	Description des principaux désordres	Existence d'étude ou de dev
Voirie et espaces extérieurs .....	1963	Cours de récréation	Bt B. Bon	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		Voirie	Bt C. Médiocre Bt Internat. Moyen Médiocre	
Réseaux (eau, gaz, électricité) .....		Bon Moyen Moyen Moyen	Electricité Gaz Eau potable et incendie E.V., E.U.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Chauffage .....	Rénovation et économie d'énergie. (1983-84)	Bon		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Sécurité .....	-Alarme et détection incendie (1982) <i>Mise en conformité installation électrique (1981-85)</i>	Mauvais	Etablissement enclavé, non possibilité d'accès aux camions pompiers. P.V Commissions de sécurité.	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Gros-œuvre (clos et couvert) .....	Etanchéité BtA/1981 BtC:1984	Moyen Médiocre	Clos Menuiseries extemat Bt C à revoir BtD et B - Etanchéité à prévoir dans une programmation.	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Prestations intérieures		Moyen Bon Moyen Moyen Bon Moyen	Menuiseries Electricité Plomberie Peinture Chauffage Revêtement sols. Bt B. Mauvais. escaliers	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Equipements immobiliers .....	1984	Neuf  Médiocre	Téléphone Cuisine	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\* Appréciations possibles : neuf, bon, moyen, médiocre, mauvais.

#### 4.2. Commentaires éventuels relatifs à certains bâtiments et certains équipements.

Voirie et espaces extérieurs ..... Pour une utilisation de la cour du Bt D (Internat) en terrain sports. Prévoir un revêtement adéquat.

Réseaux (eau, gaz, électricité) .....

Chauffage .....

Sécurité ..... Détection et alarme incendie détériorées dès son installation dans les bâtiments externat.

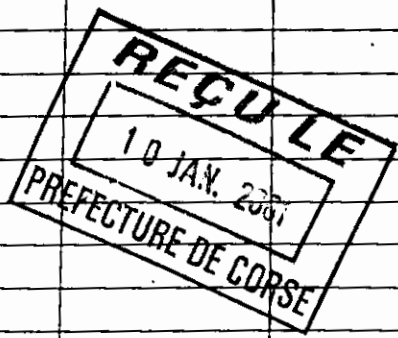
Gros-œuvre (clos et couvert) ..... Bt B Pas de gouttières en état et aucune descente, revêtement couverture Pignon Nord du Bt A. Infiltration d'eau

..... Peinture (contentieux) menuiseries extérieures Bt C.

Prestations Intérieures Plâtres morts dans le Bt A, plus cages d'escalier Bt C (Conte: Equipements immobiliers.....)

#### 4.3 Travaux en cours.

Nature des travaux	Dates		Maître d'ouvrage
	Début des travaux	Fin prévisible	



- Fournir en annexe :
- Le dernier procès-verbal significatif des visites de la commission de sécurité.
  - Les études et devis disponibles pour des travaux autres que ceux prévus à la rubrique 4.3 ci-dessus.

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LES CONSTRUCTIONS DE MOINS DE 10 ans

Nom et adresse de l'Architecte :

Nom et adresse de la ou des entreprise(s) titulaire(s) du marché :

Références de l'assurance construction contractée par le maître d'ouvrage, pour les ouvrages dont l'ouverture chantier est postérieure au 1/01/1979 :

Existence de recours contentieux (devant les tribunaux administratifs ou le conseil d'Etat) :

Cui

Nom et adresse du service qui détient le dossier de marché :

Direction Départementale de l'Équipement (Archives)

## 6. NATURE DES CONTRATS, OBLIGATIONS, CONCESSIONS ET AUTORISATIONS DIVERSES

Les différents contrats, obligations... seront énumérés, en distinguant ceux à la charge du propriétaire et ceux à la charge de l'établissement.

Les originaux des contrats souscrits par le propriétaire seront annexés à l'exemplaire du P.V. destiné à la collectivité nouvellement compétente.

Liste des contrats à la charge du propriétaire	Montant annuel T.T.C.

Liste des contrats à la charge de l'établissement	Montant annuel T.T.C.
Chauffage	29 000,00
Ascenseur	12 500,00
Téléphone	11 000,00
Extincteurs	6 000,00

Visite et signatures le : \_\_\_\_\_

Fait en \_\_\_\_\_ exemplaires

Pour l'ETAT

représenté par M. Le Préfet,  
Commissaire de la République de la  
Région de Corse,

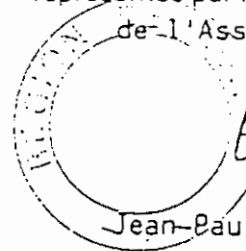


*[Signature]*

Bernard LANDOUZY

Pour la COLLECTIVITE  
nouvellement compétente

représentée par M. Le Président  
de l'Assemblée de Corse,



*[Signature]*

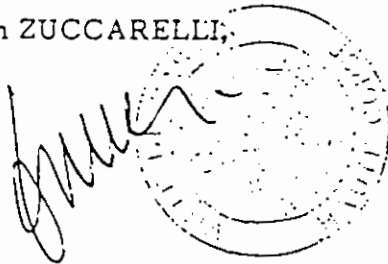
Jean-Paul de ROCCA SERRA

Pour la COLLECTIVITE (co)propriétaire :

VILLE DE BASTIA

représentée par : M. son Maire,

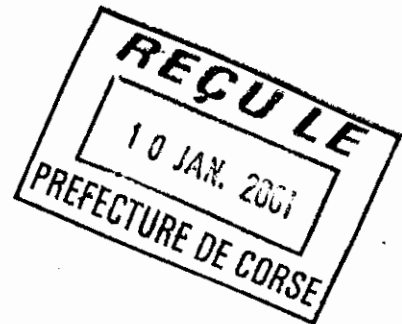
Jean ZUCCARELLI,



*[Signature]*

En présence de M. Richard La Scola  
chef d'Etablissement

*[Signature]*



Liste des documents annexés	Nombre de pièces
Plan de situation .....	1
Plan de masse .....	1
Procès-verbaux des visites des commissions de sécurité .....	
Etudes et devis .....	
Arrêtés d'affectation d'autorisations de programme .....	
Actes d'engagement de marchés .....	
Contrats .....	
Total .....	2